

ACTUALITÉS DQ



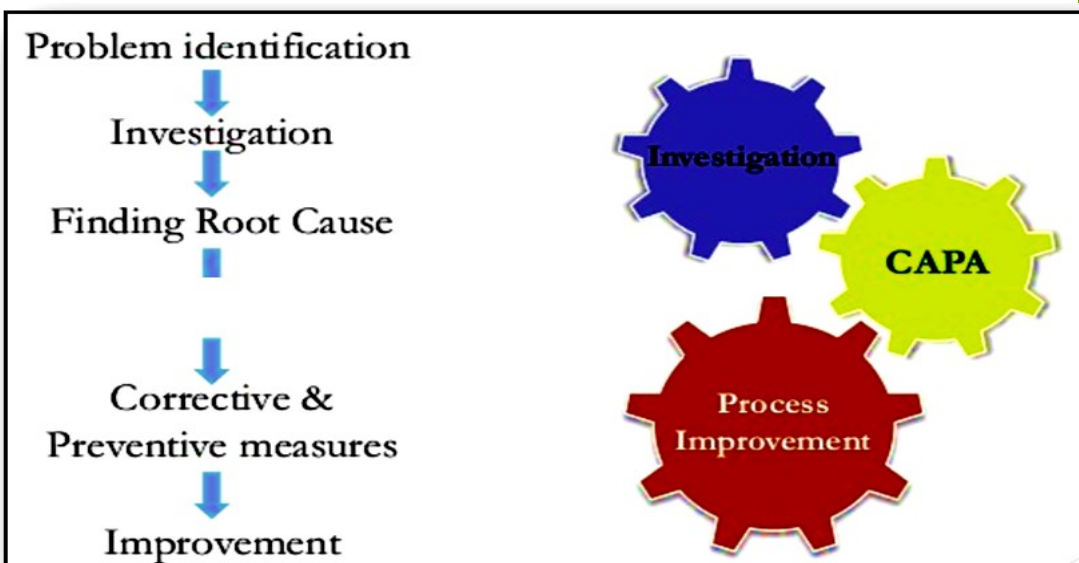
Bulletin d'information de la Direction Sécurité, Sûreté, Qualité et Environnement

N°035 Novembre – Décembre 2020

HISSER LA QUALITE DE SERVICE AU NIVEAU DES STANDARDS INTERNATIONAUX LES PROCESSUS D'AMELIORATION DE LA QUALITE

L'amélioration des performances d'une entreprise passe par la détermination et la mise en œuvre des processus efficaces de management conduisant à un changement progressif de son organisation.

Cette option de prise en compte du changement est véhiculée à ADC S.A par l'intégration des principes de management de la qualité dans le fonctionnement de l'entreprise notamment à travers les processus d'amélioration, présentés dans ce numéro, relatifs au traitement des non-conformités.



"Les actions correctives doivent être appropriées aux conséquences des non-conformités rencontrées."

Point 10.2.1, ISO 9001: 2015.

Dans ce numéro :

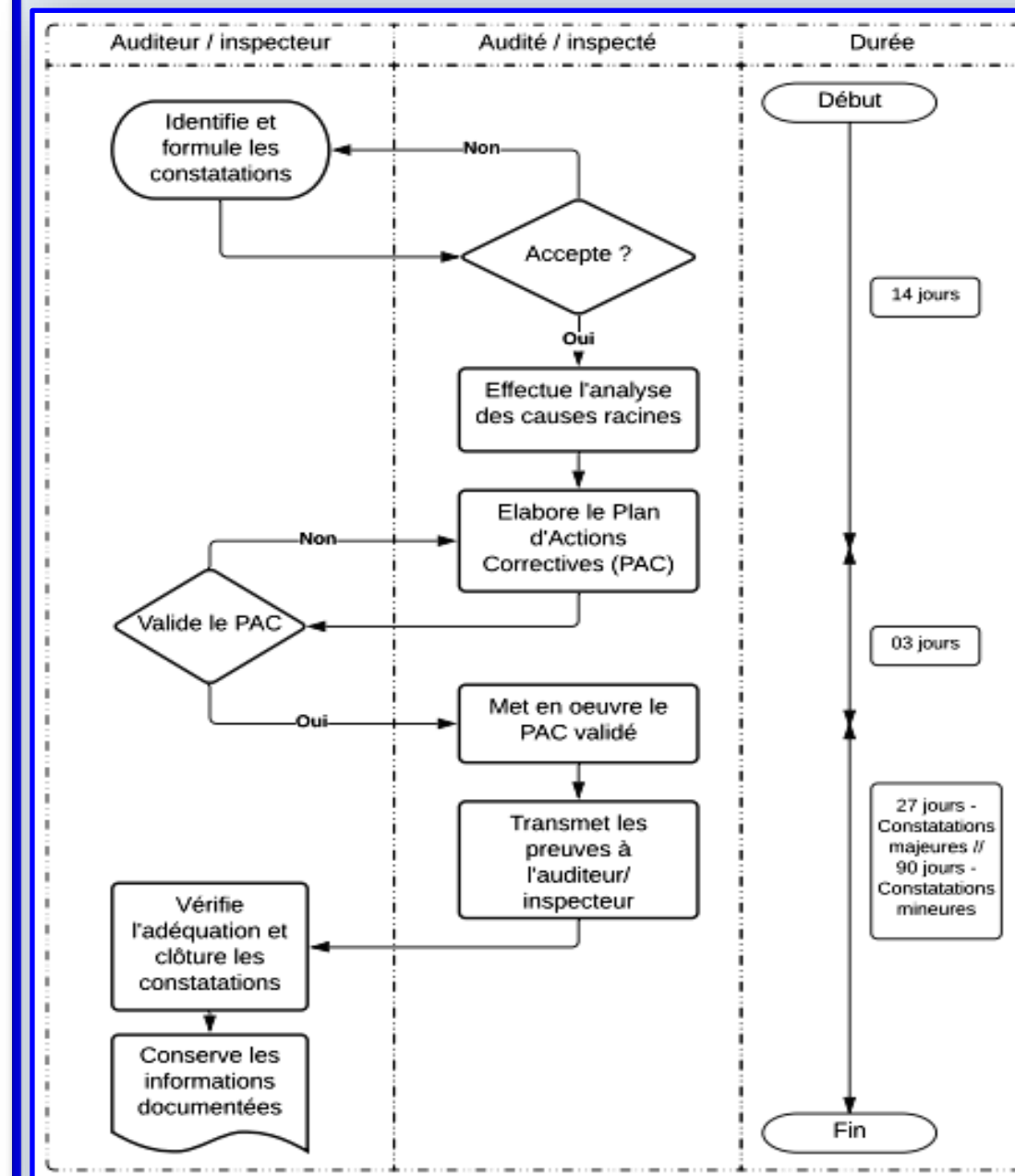
- Processus d'amélioration du management de la qualité: Elaboration du Plan d'actions correctives.
- Le processus de certification aéroport de DLA et NSI.

LES PROCESSUS D'AMELIORATION

ELABORATION DU PLAN D'ACTION CORRECTIVES

L'élaboration du plan d'actions correctives s'effectue après l'identification d'une non-conformité lors des audits, inspections, surveillances de conformité, plaintes et réclamations. Cette activité exige une collaboration effective entre les parties impliquées dans la résolution du problème.

ADC S.A préconise la mise en œuvre du logigramme ci-dessous pour effectuer convenablement cet exercice.



Utilisez les formulaires requis par ADC S.A.

Si au cours de cet exercice, vous avez des difficultés, n'hésitez pas à contacter la Direction Sécurité, Sûreté, Qualité et Environnement ou les services Systèmes de Management Intégré par téléphone ou e-mail.

LE PROCESSUS DE CERTIFICATION OACI DES AERODROMES DE DOUALA ET YAOUNDE-NSIMALEN.

Après validation du plan d'actions correctives consolidé incluant les activités devant être réalisées par la Représentation ASECNA à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, un audit de suivi a été réalisé par la CCAA du 08 au 11 décembre 2020 en vue de vérifier la mise en œuvre effective du plan d'actions validé.

Cet exercice constituant la phase 3 du processus de certification a permis à la CCAA de statuer sur la conformité des activités de l'aérodrome de Yaoundé-Nsimalen à la réglementation en vigueur.

Il ressort de cette évaluation que les entités impliquées dans le processus de certification de l'aérodrome de Yaoundé-Nsimalen doivent fournir des efforts additionnels importants pour prétendre audit sésame.

Toutefois, certaines actions majeures à l'instar de la rédaction et la validation du manuel de formation et des manuels d'instructions associés, de la formation du personnel opérationnel au Système de Gestion de la Sécurité et au Permis piste, indiquent que le Top management de ADC S.A est fortement impliqué pour l'aboutissement de ce projet dans les prochaines semaines.

Nous contacter

N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir des informations supplémentaires sur nos services.

Direction Sécurité, Sûreté, Qualité et Environnement

B.P. 13615, Aéroport de Yaoundé-Nsimalen

Ou aux adresses mail:

service.qualite@adcsa.aero

service.securite@adcsa.aero

service.environnement@adcsa.aero